



PLAN DE RELANCE

RAPPORT AVEC RECOMMANDATIONS |
ENVIRONNEMENT

VILLE DE LAVAL

13 juillet 2021

TABLE DES MATIÈRES

Mot du maire	3
Mot du maire suppléant	4
Mot de la responsable des dossiers environnementaux	5
Recommandations	6
Méthodologie	7
Relancer notre environnement	8
Mettre en valeur nos espaces naturels	10
Agir sur le transport à Laval.....	12
Agir sur le milieu industriel.....	14
Conclusion	15



Marc Demers, Maire de Laval

MOT DU MAIRE

Quand j'ai donné à Stéphane Boyer le mandat de planifier la relance de Laval, je savais qu'il s'agissait d'un énorme travail, mais aussi qu'il serait en mesure de livrer la marchandise. Je n'ai pas été déçu en lisant ce rapport d'étape !

En près d'un mois, des acteurs de toutes les sphères du milieu environnemental lavallois ont été rencontrés. Vous trouverez dans le texte qui suit un rapport d'une quinzaine de pages qui contient 11 recommandations pour la relance de Laval. Il y a des actions que nous pouvons mettre en place dès maintenant et d'autres pour lesquelles le travail sera de plus longue haleine.

Relancer Laval est une priorité de notre administration et nous y mettrons tous les efforts nécessaires. Ce document est l'amorce d'un travail qui mobilisera les énergies et les forces vives de Laval pour les mois à venir, et après sa lecture, je suis confiant de l'impact qu'il aura pour le bien collectif !

MOT DU MAIRE SUPPLÉANT

Les défis, les échecs et les crises sont des opportunités d'apprendre et de se réinventer. C'est vrai pour une personne, pour une organisation, mais aussi pour notre ville.

Il est important pour moi de non seulement réparer les pots cassés par la pandémie, mais aussi de profiter de l'occasion pour qu'on se remette en question et qu'on pave la voie pour le futur de notre belle ville et de ses citoyens. Le contexte et l'environnement dans lequel nous évoluons changent, et il est important de s'y adapter.

Laval est une région dynamique. Les bases de son économie sont solides. Notre population est jeune, culturellement diversifiée et en croissance. Nous avons, ces dernières années, fait des pas de géants en matière d'environnement et sur le plan culturel. Bref, Laval était en excellente position avant la pandémie, et cet exercice de consultation et de réflexion vise à s'assurer que nous ressortions encore plus forts de la crise, et ce, pour le grand bien de nos citoyens.

Merci à tous ceux qui ont participé à cette réflexion, le travail ne fait que commencer !

Stéphane Boyer, vice-président du comité exécutif



MOT DE LA RESPONSABLE DES DOSSIERS ENVIRONNEMENTAUX

La sauvegarde de l'environnement est notre plus grand enjeu en tant que société et Laval n'y fait pas exception.

La crise sanitaire que nous venons de vivre nous a montré qu'il est possible de réduire notre empreinte environnementale au niveau individuel. Il est cependant du ressort de la Ville et des gouvernements de mettre en place les opportunités pour opérer des changements à grande échelle qui auront des impacts concrets.

Tous les efforts que nous avons déployés depuis notre arrivée démontrent clairement la priorité qu'occupe l'environnement dans nos actions et en tant que responsable des dossiers environnementaux, je considère qu'il reste énormément de travail à effectuer.

En plus de devoir mettre en place des mesures englobantes, il ne faut pas oublier de préserver la multitude d'espaces naturels dont Laval recèle. Dans tous nos quartiers se cachent des milieux naturels magnifiques que nous nous devons de protéger et de mettre en valeur.

Je tiens à remercier tous nos partenaires pour leur participation durant ce processus de consultation.

Virginie Dufour, responsable des dossiers environnementaux.



RECOMMANDATIONS

1. **Lancer un chantier de réflexion sur les meilleures solutions à mettre en œuvre pour la réduction des GES liés aux transports sur notre territoire**
2. **Poursuivre la modernisation de notre règlement d'urbanisme tout en encourageant la mixité des usages**
3. **Limiter l'étalement urbain en poursuivant la densification du territoire**
4. **Trouver des solutions au manque de personnel et aux difficultés de recrutement pour les organismes environnementaux**
5. **Favoriser l'accès aux milieux naturels par de meilleurs accès et de meilleurs aménagements**
6. **Envisager des ententes à plus long terme avec la municipalité**
7. **Développer des partenariats entre les organismes de développement touristique et les organismes responsables des milieux naturels**
8. **Appuyer le projet de création d'un grand parc régional sur la rivière des Mille-Îles**
9. **Poursuivre les efforts d'acquisition de milieux naturels afin d'en faire la protection**
10. **Travailler avec les gouvernements provinciaux et fédéraux afin de réformer les modes de taxation en y intégrant les principes d'écofiscalité**
11. **Identifier des manières d'intégrer l'écofiscalité dans le développement territorial de notre ville**

MÉTHODOLOGIE

Dans le cadre des consultations sur la relance du milieu environnemental de Laval, nous avons recueilli l'opinion et les idées d'acteurs des différents secteurs du milieu à Laval. Nous avons tenu des réunions en groupe, avons organisé des entretiens individuels et avons demandé aux Lavallois intéressés de nous faire parvenir leur opinion par courriel. Ces rencontres ont permis de cerner les défis que le secteur environnemental a vécus depuis le début de la pandémie et leur vision sur ce qui est nécessaire pour épauler le secteur lors de la relance à venir. La liste complète des participants sera rendue disponible dans le rapport final. Nous avons aussi fait des recherches dans la littérature et suivi les principales tendances internationales sur les pistes de solution émergentes.

L'exercice réalisé ici est à haut niveau et n'entre pas dans les détails des mesures à mettre en place. Le document ne se veut pas non plus un compte rendu exhaustif des discussions avec les participants. Nous avons annoncé que nous tiendrions des consultations sur quatre thèmes : l'économie, la culture, le développement social et l'environnement. Évidemment, les discussions avaient souvent un caractère transversal et il a été nécessaire de faire des choix éditoriaux. Le rapport final fera une synthèse complète de la démarche.

PRÉSERVER NOTRE ENVIRONNEMENT

La crise sanitaire a eu des effets parfois positifs, et parfois négatifs, sur notre impact environnemental. D'une part, nous avons réduit nos déplacements et notre consommation, mais, d'autre part, l'usage du transport en commun a chuté au bénéfice de la voiture, et l'étalement urbain s'est accéléré.

Sans grande surprise, la plupart des organismes et personnes consultés souhaitent que nos gouvernements soient en action dans la lutte contre les changements climatiques et pour la protection de notre environnement. Nous ne sommes plus à l'époque où nous devons convaincre de la pertinence d'agir. La question est aujourd'hui de savoir quoi faire pour avoir le plus grand impact possible.

Au-delà de la myriade d'actions que les individus et organisations peuvent prendre dans leur quotidien, nous nous sommes concentrés sur deux aspects en matière environnementale. Le premier étant lié à la réduction des principales sources de GES produites sur notre territoire, et le deuxième étant lié au soutien à offrir à nos organismes environnementaux et la mise en valeur de nos milieux naturels.

Si tous les gouvernements doivent agir, les façons de le faire doivent être adaptées à la réalité locale. Au Québec, contrairement au reste du Canada et des États-Unis, nous avons déjà une électricité verte et abordable pour chauffer nos maisons et alimenter nos appareils électroniques du quotidien. L'enjeu n'est donc pas de remplacer des centrales au charbon et au gaz naturel par de l'énergie solaire et éolienne comme c'est le cas ailleurs dans le monde. Les quatre principales sources de gaz à effet de serre au Québec sont les transports (43 %), les industries (30 %), l'habitation (10%) et l'agriculture (10%). Or, à Laval, nous n'avons aucune des 250 entreprises les plus polluantes de la province¹. Celles-ci sont souvent liées aux grandes industries transformant les matières premières telles que les cimenteries, les raffineries, les fonderies ou les moulins à scie. Notre agriculture est essentiellement maraîchère, un type d'agriculture beaucoup moins polluante, par exemple, que les élevages bovins. Cela fait en sorte que les principales sources de GES sur notre territoire sont le transport, et dans une moindre mesure, l'habitation. Nous allons donc dans un premier temps aborder ces enjeux spécifiques à la réalité lavalloise.

Dans un autre ordre d'idée, la pandémie a aussi eu des impacts majeurs sur la manière de concevoir notre environnement et nos habitudes de vie. Nos berges, nos boisés et nos parcs ont été plus sollicités que jamais. Cela n'a pas été sans impact pour nos organismes qui en font la protection et la surveillance. Nous allons donc analyser comment la municipalité pourrait mieux soutenir ces organismes et la mise en valeur de nos milieux naturels.

La préservation de l'environnement et de nos espaces verts est un sujet crucial qui doit demeurer prioritaire. La réduction des GES et la préservation des espaces naturels doivent être prises en compte dans toutes les sphères d'activités de la Ville. Les effets du réchauffement climatique se font de plus en plus ressentir depuis les dernières décennies. Comme ces effets sont déjà visibles et qu'ils s'aggraveront probablement, il est logique d'agir maintenant afin de préserver l'environnement, la santé et la sécurité de la population lavalloise. Les vagues de chaleurs vécues dans l'Ouest canadien à la fin juin 2021 en sont un bon exemple. Avec des températures qui ont atteint les 49 degrés, des centaines

¹ <https://www.environnement.gouv.qc.ca/changements/ges/registre/index.htm>

de personnes sont décédées. Plus près de chez nous, les inondations records de 2017 et 2019 nous ont également rappelé l'importance d'agir.

La préservation et la mise en valeur de l'environnement incluent aussi nos espaces naturels, comme les boisés, les berges ou encore les milieux humides à Laval. Parmi les priorités de la relance du milieu, il importe de mettre en valeur et de solidifier la préservation de ces sites. Les consultations des acteurs du milieu ont permis de mettre en lumière l'importance que ces endroits ont occupée durant la pandémie. Ils ont occupé un rôle crucial dans le bien-être des Lavallois et des Lavalloises qui pouvaient aller s'y promener et découvrir des sites exceptionnels de notre territoire. Ce type de sites est amené à augmenter à Laval dans les prochaines années avec la protection et l'acquisition de plusieurs centaines d'hectares de milieux naturels, notamment l'île aux Vaches et l'île Saint-Pierre. L'accessibilité et la promotion de ces endroits permettront d'améliorer la santé et le bien-être des gens de Laval tout en permettant la découverte d'endroits exceptionnels à Laval.

Agir sur le transport

À Laval, le secteur du transport représente 70 % des émissions de GES. Il s'agit donc du principal enjeu sur lequel nous devons agir. En ce sens, la pandémie a démontré la capacité d'adaptation des entreprises vis-à-vis l'utilisation du télétravail. Que ce soit sous une formule hybride ou non, le télétravail doit demeurer une pratique répandue après la pandémie si nous souhaitons diminuer de manière importante nos besoins en déplacements. À cela s'ajoute qu'il ne faudra pas ménager nos efforts pour continuer la promotion du transport en commun. Avec moins de trafic sur les routes et la promiscuité dans les autobus et le métro, plusieurs utilisateurs du transport en commun sont retournés vers la voiture durant la pandémie, une tendance que nous voudrions renverser.

Déterminer les meilleures actions à mettre en œuvre pour réduire les GES liés au transport sur notre territoire nécessite un chantier de réflexion en soi, et ne pourra être réglé dans le cadre de cette consultation. Il appert toutefois que certains enjeux sont inévitables dans le cadre de cette réflexion : comment faire la transition plus rapidement vers les véhicules électriques; comment réduire l'impact du transport commercial pour lequel l'électrification reste difficile; et comment encourager davantage l'usage du transport en commun?

Recommandations

- **Lancer un chantier de réflexion sur les meilleures solutions à mettre en œuvre pour la réduction des GES liés aux transports sur notre territoire**

L'aménagement urbain comme solution

Il a été démontré que plus une ville est dense, moins l'impact environnemental de ses citoyens est élevé. Cela s'explique par plusieurs facteurs : distances à parcourir plus courtes, meilleure efficacité énergétique des bâtiments, plus grande accessibilité au transport en commun, optimisation des infrastructures, etc. L'aménagement du territoire et la forme urbaine sont d'ailleurs au cœur des responsabilités municipales. Si la transformation d'une ville prend du temps, c'est aussi l'une des actions les plus structurantes et pérennes qui peut être prise.

En cette matière, Laval est déjà en action depuis plusieurs années. La refonte de notre réglementation d'urbanisme et la révision de notre schéma d'aménagement visent l'édification d'une ville plus durable. Que ce soit en protégeant davantage nos zones agricoles ou nos milieux naturels, en encourageant la densification de notre territoire plutôt que l'étalement urbain ou encore l'adoption des meilleures pratiques en matière de construction, d'efficacité énergétique et de normes architecturales à respecter, des efforts importants ont été faits dans les dernières années.

Au-delà de la densification, ces chantiers réglementaires visent également la mixité des usages. Il s'agit de l'un des principaux champs d'action pour lesquels la municipalité a le plus grand contrôle. Ce genre d'approche consiste notamment à construire des logements, des bureaux, des écoles ou encore des commerces à proximité les uns des autres plutôt que dans des secteurs monofonctionnels, comme c'était autrefois usage. En combinant les usages, les gens peuvent habiter plus près de leur lieu d'emploi, ce qui favorise l'émergence d'un commerce de proximité qui n'est pas uniquement accessible en voiture. En aménageant des quartiers utilisant cette approche, où on peut aisément se déplacer à la marche, nous pourrions encourager un délaissement de la voiture et créer des voisinages plus sécuritaires et attrayants. Dans la même optique, une optimisation du réseau de transport en commun permet de faciliter la circulation vers et au sein de ces quartiers.

Recommandations

- **Poursuivre la modernisation de notre règlement d'urbanisme tout en encourageant la mixité des usages**
- **Limiter l'étalement urbain en poursuivant la densification du territoire**

Mettre en valeur nos espaces naturels et aider nos organismes environnementaux

La pandémie a mis en lumière l'importance du contact avec la nature pour la santé physique et psychologique des citoyens. Cette période de confinement et de mesures sanitaires a amené nos citoyens à découvrir et à fréquenter davantage nos espaces naturels.

Lors des consultations à l'origine de ce rapport, plusieurs organismes ont souligné le fait que la fréquentation des espaces verts et des milieux naturels dont ils ont la charge avait plus que doublé durant la pandémie. Dans bien des cas, les organismes n'avaient pas le personnel nécessaire pour assurer une supervision et un entretien adéquat des espaces face à cette augmentation importante d'utilisateurs. Certains des organismes nous ont aussi signalé une hausse importante des infractions et des manques de civisme sur les lieux. Le manque de personnel est devenu donc un enjeu primordial pour ces organisations durant la pandémie.

La hausse de popularité des milieux naturels auprès de la population lavalloise durant la pandémie a permis de démontrer la richesse du territoire et son potentiel de mise en valeur. La population lavalloise a tout à gagner à être plus sensibilisée à la diversité de milieux naturels qui se retrouvent sur le territoire de la ville, mais aussi dans leurs quartiers respectifs. En augmentant la connaissance des milieux naturels à proximité des gens, nous pourrions leur donner les moyens de développer de saines habitudes de vie tout en mettant en valeur le territoire lavallois et les nombreux espaces naturels qu'il recèle. Il est important d'accompagner les organismes de conservation et de mise en valeur des milieux naturels dans le processus en mettant de l'avant le travail qu'ils accomplissent pour permettre à plus de Lavallois de connaître les espaces naturels près de chez eux, mais aussi de sensibiliser la population à la bonne conduite lors de leurs visites. La pandémie a démontré la nécessité d'un tel exercice lorsque l'on constate l'augmentation fulgurante des infractions qui a accompagné la popularité croissante des espaces verts.

Plusieurs des groupes consultés dans le processus de rédaction de ce rapport ont affirmé apprécier les efforts déployés pour articuler une réflexion englobante concernant les espaces naturels lavallois. Il y a une volonté claire de continuer la réflexion globale sur les orientations quant aux bois et aux espaces naturels à Laval. Cette réflexion permettrait de lier le développement et la mise en valeur des milieux naturels au tourisme que génère la ville. En effet, il y a une volonté des organismes de conservation et de mise en valeur des milieux naturels de développer le récréotourisme à Laval au sein des espaces dont ils ont la charge, mais il est primordial que ce processus s'opère en maintenant un objectif de préservation des milieux naturels tout en permettant une augmentation de l'affluence sur les sites. Un tel processus permettrait une sensibilisation de la population lavalloise à l'importance de protéger les espaces naturels tout en permettant aux organismes qui en sont responsables d'avoir les moyens de les mettre en valeur.

Dans les dernières années, une réglementation plus stricte a permis de hausser la part de notre territoire protégé de 3 % à 12 %. Des ressources considérables ont été investies afin d'acquérir les derniers milieux naturels de notre île que nous souhaitons protéger. En fait, ce sont plus de 50 millions de dollars qui ont été dédiés à cette fin. Bien que beaucoup de nos parcs, de nos boisés et de nos berges ont été appréciés et utilisés par nos citoyens lors de la crise sanitaire, très peu sont aménagés. Maintenant que nous en sommes propriétaires, il est temps de passer à leur mise en valeur, que ce soit par l'aménagement de sentiers, de poubelles, de toilettes, de stationnement ou d'accès en transport en

commun pour permettre à nos citoyens d'être en contact avec la nature sans risquer le dépérissement de ces milieux. C'est une demande qui est revenue parmi les participants gérant eux-mêmes des sites.

Ce ne sont pas que les Lavallois qui ont augmenté leur fréquentation de nos espaces naturels, mais aussi des gens issus d'autres régions. Il y a ici un potentiel pour faire de Laval un pôle d'attraction au Québec pour cette forme de tourisme. De plus en plus de personnes se tournent vers ces milieux pour pratiquer une activité physique ou tout simplement pour profiter de la beauté du territoire québécois. En développant des partenariats entre les organismes de développement du tourisme et les organismes de conservation et de mise en valeur des espaces naturels, nous avons une opportunité de faire de Laval un pôle d'attraction pour l'écotourisme au Québec.

Laval est un vaste territoire qui abrite des espaces naturels hors pair, dont la plupart sont traditionnellement méconnus de la population, que ce soit les nombreux boisés ou les berges que l'on trouve dans plusieurs des districts. L'augmentation de la fréquentation des espaces verts à Laval présente aussi un potentiel pour améliorer la santé physique et mentale des Lavallois et des Lavalloises tout en faisant la promotion de saines habitudes de vie. La hausse de la fréquentation des boisés et des berges de notre territoire est un signe encourageant que les Lavallois découvrent de plus en plus leur territoire et développent des habitudes de vie plus saines. Cependant, il reste trop d'espaces naturels moins connus à Laval pour ne pas en faire la promotion active et permettre leur rayonnement au sein de la population. Le récréotourisme se doit d'être encouragé et promu pour le bien-être des citoyens, mais aussi des espaces verts et des organismes qui s'en occupent afin de leur donner les moyens de les aménager, mais surtout de les entretenir convenablement pour que tous puissent en profiter à long terme. Dans une optique de promotion de nos espaces, d'un mode de vie actif et de rayonnement du territoire, une promotion active et soutenue doit en être faite en partenariat avec les organismes concernés.

Recommandations

- **Trouver des solutions au manque de personnel et aux difficultés de recrutement pour les organismes environnementaux**
- **Favoriser l'accès aux milieux naturels par de meilleurs accès et de meilleurs aménagements**
- **Envisager des ententes à plus long terme avec la municipalité**
- **Développer des partenariats entre les organismes de développement touristique et les organismes responsables des milieux naturels**
- **Appuyer le projet de création d'un grand parc régional sur la rivière des Mille-Îles**
- **Poursuivre les efforts d'acquisition de milieux naturels afin d'en faire la protection**

Prendre en compte notre impact environnemental

En économie, on enseigne souvent le principe d'externalité. Il s'agit de l'impact positif ou négatif que peut avoir la production d'un bien ou d'un service sur la société, et dont le coût ne se reflète pas dans le prix. La pollution est l'exemple classique d'une externalité. Si nos impacts environnementaux étaient reflétés dans le prix de nos biens ou services, nos choix seraient peut-être différents. Il est donc essentiel que les externalités soient prises en compte. Les initiatives de bourses du carbone à l'échelle provinciale et fédérale sont une réponse à cet enjeu. Mais il ne faut pas s'arrêter là. Nous devons en faire plus, et l'écofiscalité doit être mise de l'avant.

En matière d'écofiscalité, différentes approches sont possibles. L'une d'elles consiste à simplement taxer davantage les produits les plus polluants, par exemple les voitures à essence, le ciment ou encore la viande. Le but étant que les revenus de cette taxe supplémentaire puissent financer des compensations carbone ou autres projets visant à compenser l'émission de gaz à effet de serre émis par ces produits. Les revenus peuvent également servir à subventionner des produits à plus faible impact. Par exemple, pour subventionner davantage les voitures électriques, les constructions en bois d'ingénierie ou encore les produits maraîchers. Ainsi, les citoyens ne seraient pas plus taxés dans l'ensemble, mais le prix de chaque item refléterait mieux leur coût réel pour l'ensemble de la société. C'est d'ailleurs cette approche qui a permis à la Norvège d'être le pays avec la plus haute proportion de voitures électriques. Aujourd'hui, c'est près de 75% des voitures vendues qui sont électriques dans ce pays, en grande partie parce qu'il est devenu plus abordable d'acheter une voiture électrique qu'une voiture à essence grâce à ce mécanisme de taxation et de subvention.

Une autre approche partagée par l'une des personnes consultées serait de simplement augmenter la taxe sur les produits, et de réduire la taxe sur les services. L'idée étant ici que la production et la consommation de biens sont souvent liées à l'exploitation de ressources naturelles, et donc d'un plus grand impact environnemental que la production et la consommation de services, représentant surtout du temps horaire. En d'autres termes, le magasinage deviendrait plus dispendieux, mais aller au théâtre ou au restaurant serait plus abordable. Certes, cette approche est imparfaite, mais l'idée d'encourager le développement d'une économie de service plutôt qu'une économie de bien est une proposition que l'on se doit collectivement de considérer, autant pour des raisons environnementales que dans le contexte de la relance, où cela encouragerait les secteurs les plus touchés par la pandémie tel que la culture, le tourisme et la restauration. Évidemment, de telles mesures ne sont pas de juridiction municipale. Cela dit, considérant l'importance de cette approche sur le plan environnemental, Laval pourrait s'engager à en faire la promotion auprès des gouvernements provincial et fédéral.

À l'échelle davantage municipale, des actions peuvent également être prises en ce sens. Déjà, Laval fait preuve d'innovation en ayant une taxe spéciale sur le développement de nouveaux projets. Depuis plusieurs années, un montant doit être versé à la municipalité pour chaque mètre carré développé dans le cadre d'une nouvelle construction. L'ensemble des revenus provenant de cette taxe sert à financer des mesures permettant de réduire l'émission de GES sur notre territoire. Par exemple, ce fonds a financé l'achat de véhicules électriques ou encore la conversion d'un système de chauffage au mazout par un système de chauffage électrique. Nous pouvons encore aller plus loin. Comment utiliser la fiscalité municipale afin de décourager l'étalement urbain et encourager la densification? Comment utiliser la fiscalité municipale afin d'encourager les bonnes pratiques telles que le transport en commun

et le recyclage, et décourager les moins bonnes telle que l'usage de la voiture solo et la surconsommation? Nous devons trouver réponse à ces questions.

Recommandations

- **Travailler avec les gouvernements provinciaux et fédéraux afin de réformer les modes de taxation en y intégrant les principes d'écofiscalité**
- **Identifier des manières d'intégrer l'écofiscalité dans le développement territorial de notre ville**

Conclusion

En conclusion, je tiens à remercier les organismes qui ont participé à cette démarche de consultation qui nous aidera à soutenir le milieu et à mettre en place des mesures innovantes pour agir sur la préservation et la mise en valeur de nos milieux naturels, mais aussi à réduire nos émissions de GES et à mettre de l'avant une fiscalité environnementale pour améliorer la qualité de vie des Lavallois et des Lavalloises.

Ces organismes et les gens qui y œuvrent démontrent une passion et une rigueur inspirantes. L'importance de la sauvegarde de l'environnement n'est plus à démontrer, il est venu le temps des actions concrètes. Nous déployons déjà de nombreux efforts pour préserver nos milieux naturels et pour encourager les citoyens à participer au processus de transition écologique, mais le processus de consultation a permis de sonder le milieu pour mettre de l'avant leurs demandes et leurs besoins dans le secteur environnemental.

Il sera primordial pour la suite de continuer dans la direction dans laquelle nous nous sommes engagés depuis les dernières années, mais aussi d'être innovateurs et de mettre en place des mesures audacieuses.

Les 11 recommandations issues des consultations avec les acteurs du secteur environnemental lavallois sont ambitieuses pour certaines et plus que nécessaires pour d'autres. Au cours des prochaines années, je souhaite ardemment les voir se matérialiser pour nous permettre de changer la trajectoire dangereuse sur laquelle notre environnement est engagé. Certaines de ces recommandations pourront être implantées rapidement, mais certaines devront être réfléchies et mises de l'avant avec la collaboration de nos partenaires du milieu et des autres paliers de gouvernement.